

## L'École municipale des sports

L'École municipale des sports (EMS) propose la découverte d'activités sportives diversifiées aux enfants de la moyenne section de maternelle au CM2, le mercredi hors vacances scolaires **à partir du 18 septembre 2024**.

Les séances sont encadrées par des Éducateurs diplômés sur l'ensemble des disciplines.

La vocation de l'école municipale des sports est d'initier, d'éduquer et de **transmettre les valeurs du sport**.

### 1) Multisports

#### Stade Jean-Bouin et stade Paul-Éluard

Lieux	Public	Horaires	Activités	Tenue
Stade Jean-Bouin	<b>Maternelle</b> Moyenne section Grande section	9h à 10h ou 15h15 à 16h15	Jeux de ballons Jeux d'opposition Parcours motricité Parcours gym Initiation roller Athlé-kids	Une paire de chaussures de sport.  Une tenue vestimentaire adaptée.
	<b>Elémentaire</b> CP au CM2	10h à 11h30 ou 13h30 à 15h ou 16h30 à 18h	Judo Rollers Athlétisme Sports collectifs Sport de raquette Jeux extérieurs	Une bouteille d'eau.
Stade Paul-Éluard	<b>Maternelle</b> Moyenne section Grande section	9h à 10h ou 15h15 à 16h15	Jeux de ballons Jeux d'opposition Parcours motricité Parcours gym Rollers Mobilité urbaine	Une paire de chaussures de sport.  Une tenue vestimentaire adaptée.
	<b>Elémentaire</b> CP au CM2	10h à 11h30 ou 13h30 à 15h	Judo Rollers Athlétisme Sports collectifs Sport de raquette Jeux extérieurs Vélos Trottinette	Une bouteille d'eau.

### 2) Natation

#### Piscine du parc

201, avenue Aristide Briand

#### Activité par période

- **Période 1 : du 18 septembre 2024 au 29 janvier 2025**
  - **Pour les enfants non nageurs : CE2 et CM1**
  - Deux créneaux horaires proposés : De 13h45 à 15h15 ou de 15h à 16h30
- **Période 2 : du 5 février 2024 au 25 juin 2025**
  - Deux créneaux horaires proposés : De 13h45 à 15h15 ou de 15h à 16h30

## 3) Golf

### Practice de golf

260 avenue Descartes

- Mercredi de 11h à 12h ou de 15h à 16h ou samedi de 10h à 11h ou de 14h à 15h
- Matériel spécifique au golf mis à disposition par la ville (club, balles)
- Tenue de sport adaptée : chaussures de sport, bouteille d'eau

## Renseignements pratiques

En multisports, la Ville du Blanc-Mesnil met à disposition tout le matériel nécessaire hormis les rollers, il est préférable qu'ils soient fournis par les familles pour des questions de confort et hygiène. Pour le vélo il est possible de venir avec son matériel.

### Conditions d'inscription à l'école municipale des sports

**L'inscription s'effectue auprès de la direction des Sports, 1 place Gabriel-Péri (sur rendez-vous téléphonique) à partir du 5 août 2024.**

**Ou via le portail citoyen de la Ville**

À fournir :

- **Votre quotient familial à jour,**
- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive ou le questionnaire de santé,
- Une photo d'identité.

**La participation aux activités sportives sera définitive qu'après le règlement (la tarification s'effectue en fonction du quotient familial de l'année).**

## Le sport accessible à tous

La municipalité développe un programme de mise en accessibilité des espaces publics et sensibilise le plus grand nombre d'acteurs publics à la vie quotidienne des personnes en situation de handicap.

**Les activités de l'école municipale des sports sont ouvertes aux enfants en situation de handicap dans le cadre d'une pratique partagée.**

Si vous êtes intéressé et souhaitez inscrire votre ou vos enfant(s) en situation de handicap, nous vous invitons au préalable de l'inscription à prendre contact avec la direction des sports, pour transmettre les informations nécessaires à l'organisation d'un accueil adapté aux besoins de votre ou vos enfant(s).

## Quelles sont les aides possibles ?

Vous pouvez présenter à la Ville le passeport loisirs de la CAF qui permet d'avoir un remboursement sur les dépenses liées aux activités de loisirs.

## Conditions de remboursement (à titre exceptionnel)

La demande doit être justifiée par une contre-indication médicale à la pratique d'activités sportives supérieure à 6 mois ou par un changement de domicile ou de travail professionnel ne permettant pas d'amener l'enfant à l'école municipale des sports pendant plus de 6 mois.

La demande écrite doit être adressée à :

Monsieur le Maire  
Hôtel de Ville  
1 place Gabriel-Péri  
93156 Le Blanc-Mesnil cedex



**Le Blanc-Mesnil**



## À télécharger

 [Questionnaire de santé](#)

716.81 Ko

## Contact

### Direction des sports

Hôtel de ville

1, place Gabriel-Péri  
93150 Le Blanc-Mesnil  
France

[01 45 91 70 65](tel:0145917065)

[Courriel](#)

Horaires :

Lundi 09:00-12:00, 14:00-17:00

Mardi 14:00-17:00

Mercredi 09:00-12:00, 14:00-17:00

Jeudi 09:00-12:00, 14:00-17:00

Vendredi 09:00-12:00, 14:00-17:00

Fermé

### Centre médico-sportif

Stade Jean-Bouin

106, avenue Charles-Floquet - Tribune du terrain d'honneur  
93150 Le Blanc-Mesnil

France

[01 48 67 17 15](tel:0148671715)

[Courriel](#)

[Site web](#)

Horaires :

Lundi 09:30-14:00

Mardi 13:00-16:00

Mercredi 13:00-19:00

Jeudi 09:30-16:00

Vendredi 13:00-19:00

Fermé

## Lieux

### Complexe Jean-Bouin

106, avenue Charles-Floquet  
93150 Le Blanc-Mesnil  
France

[01 48 67 25 69](tel:0148672569)

### Stade Paul-Éluard

62 Av. de Bruxelles  
93150 Le Blanc-Mesnil  
France

[01 48 66 60 97](tel:0148666097)

### Piscine du parc

201, avenue Aristide-Briand  
93150 Le Blanc-Mesnil  
France  
[01 48 67 08 42](tel:0148670842)

## A savoir

En cas d'absences répétées et injustifiées des enfants, la Ville se réserve la possibilité, après médiation avec les parents, d'une exclusion sans possibilité de remboursement.

### Mairie du Blanc-Mesnil

1, place Gabriel-Péri  
BP 10076  
93156 Le Blanc-Mesnil cedex  
Tél. 01 45 91 70 70

### Horaires d'ouverture

**Lundi**  
09:00–12:30, 14:00–17:30  
**Mardi**  
14:00–17:30  
**Mercredi**  
09:00–12:30, 14:00–17:30  
**Jeudi**  
09:00–12:30, 14:00–17:30  
**Vendredi**  
09:00–12:30, 14:00–17:30  
**Samedi**  
09:00–11:45  
**Dimanche**  
Fermé

Dernier accès pour une prestation à **17h15**.

### Mairie annexe

2 bis, avenue Jean-Jaurès  
93150 Le Blanc-Mesnil

### Horaires d'ouverture

**Lundi**  
09:00–12:15, 13:30–17:15  
**Mardi**  
09:00–12:15, 13:30–19:45  
**Mercredi**  
09:00–12:15, 13:30–17:15  
**Jeudi**  
09:00–12:15, 13:30–17:15  
**Vendredi**  
09:00–12:15, 13:30–17:15  
**Samedi**  
Fermé  
**Dimanche**  
Fermé

Pour toute démarche, prendre un rendez-vous sur le [formulaire en ligne](#).